

Programme de coopération binational Haïti-République dominicaine -

Volet : Développement du commerce informel''

TERMES DE REFERENCES POUR L`ELABORATION DE LA LIGNE DE BASE DE REFERENCE ET LE

MÉCANISME DE RÉTROALIMENTATION ET ACHEMINNEMENT DES CONDOLEANCES RELATIVES AU PROJET

Durée estimée de la Prestation: 12 semaines

1. **Résumé du projet**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet:** | "Programme de coopération binationale Haïti-République Dominicaine - Volet : Développement du commerce informel » Numéro CRIS: FED / 2017 / 040-148 |
| **Origine des fonds :** | Union européenne, DIGECOOM, BON-FED, OXFAM |
| **Date de début:** | 1 ° - Janvier - 2019 |
| **Date de fin:** | 31 décembre - 2022 |
| **Secteurs d'intervention :** | Économie Informel et le développement économique |
| **Zone d'intervention:** | Ouanaminthe - Dajabon ou/et Belladère- |
| **Budget total du projet :** | 2.333.333 Euros |

1. **Introduction**

**OXFAM:**Oxfam est une organisation mondiale de développement qui mobilise le pouvoir des gens contre la pauvreté. Oxfam cherche à avoir un impact positif et durable sur l'éradication de la pauvreté, des inégalités et des injustices mondiales. Nous pensons que cet objectif ne peut être atteint que grâce aux efforts collectifs de nombreux acteurs. Nous pensons que promouvoir les conditions et les changements structurels nécessaires pour parvenir au changement et à un développement efficace, durable et centré sur l’être humain. En tant que partie intégrante de ce mouvement, Oxfam travaille en République dominicaine par le biais d’alliances avec des organisations de la société civile, des mouvements de citoyens, des forums et des associations représentant la communauté existante dans le pays.

Ce conseil est réalisé dans le cadre du Programme de coopération binational Haïti-République dominicaine - Volet développement du commerce informel avec le soutien financier de l'Union européenne, et mis en œuvre en coordination avec le Bureau de l'Ordonnateur National du FED (BONFED) et la Direction Générale de la Coopération Multilatérale (DIGECOOM), dans le but de développer une ligne d’indicateurs de base du cadre logique du Projet. De plus, dans le but de potentialiser les activités ce projet envisage de valider les indicateurs à travers un atelier qui comptera avec la participation des acteurs clés afin de développer un système de suivi et d'évaluation et des canalisations des doléances internes du projet, par lesquels on essaie d`assurer une mise en œuvre efficace, par laquelle on tente de répondre aux problèmes constatés par les différentes composantes du projet.

**Nom du donateur**: Union européenne

1. **Contexte et justification**

Le programme de coopération binationale Haïti-République Dominicaine – Volet : développement du commerce informel, vise à renforcer la coopération économique et commerciale entre Haïti et la République dominicaine une manière durable en soutenant des initiatives visant à réduire les déséquilibres à long terme et la lutte contre la pauvreté. Les interventions de cette action auront lieu dans les deux capitales Port Au Prince - Santo Domingo et les zones frontalières de Ouanaminthe - Dajabon et Belladère - Comendador ,  par la réalisation des objectifs suivants et les résultats:

* Objectif spécifique 1: Promouvoir un commerce binational plus équilibré et formel grâce à une meilleure organisation des marchés transfrontaliers.

- Résultat 1.1: Formalisation, régulation et équilibre des marchés binationaux de Ouanaminthe-Dajabón et de Belladère-Comendador, en tenant compte des réalités économiques locales.

- Résultat 1.2. Les marchés transfrontaliers de Ouanaminthe-Dajabón et de Belladère-Comendador ont amélioré leurs procédures de fonctionnement grâce à des règles claires et transparentes qui facilitent un commerce équitable, dynamique et durable au bénéfice des populations locales.

* Objectif spécifique 2: accroître la compétitivité des entreprises de la chaîne de valeur du miel en soutenant l'amélioration de la production et de la qualité.

- Résultat 2.1: La compétitivité des entreprises haïtiennes et dominicaines qui commercialisent leurs produits sur des marchés binationaux est améliorée.

- Résultat 2.2: La chaîne de valeur du miel binationale est créée et renforcée.

Cette prestation cherche à mettre à la disposition de l’équipe d’Oxfam et des partenaires du projet des outils essentiels pour le suivi, l’évaluation et la responsabilisation. D'autre part, cette consultation cherche à fournir un mécanisme de retour d'information et de traitement des doleances permettant aux bénéficiaires de déposer des plaintes et d'obtenir des réponses sur le projet.

1. ***Principes de travail d'Oxfam et adhésion aux normes et standards d'apprentissage et de responsabilité***

Nos principes et valeurs, sont basés sur notre approche fondée sur les droits, et se reflètent dans toutes les lignes directrices, politiques et modalités de travail formelles et informelles qui régissent notre travail en tant que confédération et avec nos organisations partenaires et bénéficiaires.

**Promouvoir l'égalité des sexes en matière de justice**

La discrimination systématique à l'égard des femmes et des filles est à la fois une cause et une conséquence de l'inégalité créée par la pauvreté. Celle-ci peut être aggravée par d'autres facteurs tels que la classe sociale, l'appartenance ethnique, l'âge, la religion ou d'autres fondamentalismes. Très souvent, les femmes qui répondent aux situations d'urgence, qui défendent leurs droits sur la gestion des ressources naturelles, qui font campagne contre les abus sexuels et physiques ou qui encouragent la participation démocratique, sont souvent victimes de violence physique et psychologique. Notre objectif est de nous appuyer sur les grands progrès réalisés ces dernières années dans la défense et la protection des droits des femmes. Il est nécessaire de travailler sur la base de demande des meilleures législation et politiques publiques, mais elles ne suffisent pas. Notre objectif est de parvenir à un changement généralisé et durable des attitudes et des croyances qui déterminent les relations de pouvoir fondées sur le sexe afin de promouvoir les droits des femmes et la justice entre les sexes.

**Travailler par l'intermédiaire d'organisations partenaires**

Pour Oxfam, travailler en partenariat est la pierre angulaire de notre perception du monde et de la façon de susciter le changement. Nous aspirons à avoir un impact positif, significatif et durable dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice dans le monde, et nous pensons que cela ne peut se faire que par un effort collectif qui rassemble divers acteurs. En général, nous travaillons avec des organisations sociales et non gouvernementales, ainsi qu'avec des organismes gouvernementaux nationaux et internationaux, pour exécuter des programmes visant à répondre aux besoins et aux aspirations des bénéficiaires. Nous sommes convaincus que, grâce à nos principes de partenariat, à nos normes de fonctionnement des programmes et à notre politique d'évaluation des programmes, les divers types de relations avec les divers organismes partenaires auxquels nous aspirons, ainsi que les changements positifs que nous espérons réaliser, deviendront évidents et responsables en conséquence. Tout notre travail, du développement à long terme à l'intervention humanitaire, en passant par la prévention des catastrophes, les campagnes et le plaidoyer, est basé sur ces principes.

**Principes humanitaires**

Dans tout notre travail, nous aspirons à défendre les principes humanitaires d'humanité (répondre aux besoins), d'indépendance et d'impartialité. Nous respectons et respectons ces principes lorsque nous apportons de l'aide à la population civile. Oxfam est signataire du Code de conduite du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des normes Sphère en matière d'intervention humanitaire.

**Responsabilisation et apprentissage**

Nous disposons de systèmes de contrôle interne et d'un personnel qualifié pour nous assurer que nous utilisons nos fonds efficacement. Nous aspirons à être une organisation apprenante, avec des évaluations en temps réel, des examens de programmes, des rapports de responsabilité publique et des politiques en matière de plaintes et de griefs. Grâce à ces mécanismes, nous visons à rendre des comptes à ceux avec qui nous collaborons, à nos organisations partenaires, aux bénéficiaires de nos projets et programmes et au grand public. Nous nous réjouissons de toute occasion de discuter de notre travail et de la façon dont nous pouvons l'améliorer. Oxfam est l'une des quelque 70 ONG internationales qui participent à un effort mondial d'évaluation de leurs performances par rapport aux opinions des organisations locales avec lesquelles elles travaillent et auxquelles elles apportent un financement.

**Utilisation responsable des données**

En tant qu'organisation basée sur les droits, Oxfam s'engage à utiliser les données de manière responsable pour défendre les droits des personnes, groupes et organisations avec lesquels nous travaillons. Il ne s'agit pas seulement d'une question de sécurité technique et de cryptage, mais aussi de protéger les droits des personnes avec lesquelles nous travaillons, en veillant à ce que leur dignité et leur vie privée soient respectées, à ce qu'elles puissent prendre des décisions en connaissance de cause et à ce que l'utilisation de leurs données ne les expose pas à un risque. Nous avons développé notre politique de gestion responsable des données des programmes afin de faciliter l'utilisation de ces données, ce qui est d'une grande valeur pour garantir la qualité de notre travail à Oxfam, la responsabilité et la possibilité de défendre les droits des personnes avec qui nous travaillons.

**Code de conduite du personnel**

Oxfam veut s'assurer que tous les membres du personnel connaissent et respectent nos principes et valeurs. Pour ce faire, nous disposons d'un code de conduite qui est intégré dans les contrats de travail. Ce code définit les comportements que nous attendons de nos collaborateurs, tant dans leur travail que dans leur vie privée, lorsque cela peut affecter la réputation d'Oxfam. La violation de ce code peut entraîner des mesures disciplinaires.

**Plates-formes**

Oxfam ne facilitera pas l'utilisation de ses plateformes par des individus ou des groupes qui s'engagent dans des activités contraires aux principes et aux valeurs de l'organisation. Nous pouvons décider de partager une plateforme avec ceux qui expriment des idées contraires aux nôtres lorsque nous pensons qu'il est nécessaire de remettre en question ces idées et que partager une plateforme est un moyen approprié et efficace de le faire. Ces décisions sont prises au cas par cas.

**Activités et campagnes politiques**

Nous consacrons une partie de nos ressources à la compréhension des causes sous-jacentes de la pauvreté. Nous le faisons dans le but de persuader les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les organismes du secteur privé et les citoyens de changer les politiques et les pratiques qui nuisent aux intérêts des personnes avec lesquelles nous travaillons et d'encourager ces personnes à prendre des mesures qui amélioreront leur vie en conséquence. Nous le faisons de manière objective et sur la base d'analyses et de preuves. Certaines de ces questions sont controversées. Cependant, notre but est toujours de collaborer avec ceux qui nous critiquent ouvertement et rationnellement, en utilisant des arguments et des raisons. Nous sommes une organisation apolitique et non partisane.

1. **Objectifs de la Prestation**

* Implémenter une étude de base qui identifie les valeurs des indicateurs de résultats au début du cycle de vie du projet afin de mesurer l'impact des activités planifiées et exécutées dans le cadre de l'action. Quantifier le point de départ de chacune des dimensions ou des axes d'intervention du projet, ce qui permettra faire des comparaisons ultérieures, un suivi des progrès au cours de l'action et l'identification des changements et / ou des continuités à la fin du projet.
* Conceptualiser un système de suivi, et évaluation, apprentissage, responsabilité, la création d` un mécanisme de canalisation des plaintes selon les normes fixées par Oxfam et au budget alloué à ces fins.

1. **Activités**

Oxfam et ses partenaires locaux mettront à la disposition du consultant ou de l'équipe de consultants le réseau de soutien logistique et technique sur le terrain et fourniront des documents de référence tels que le cadre logique du projet et toute information complémentaire pour la bonne réalisation de l'enquête de référence et la préparation de tout document requis dans le cadre de cette consultation.

Le consultant effectuera son travail sous la coordination/supervision d'Oxfam et de ses alliés. Les programmes proposés pour atteindre les différents objectifs seront concrétisés à travers les activités suivantes :

- Élaboration d'une matrice ou d'un instrument pour recueillir de l'information sur chaque indicateur du cadre logique. Cet outil devrait permettre de recueillir des informations essentielles sur les niveaux de participation et d'inclusion des femmes, d'identifier les limites possibles de leur inclusion et de définir des mécanismes pour assurer leur participation aux chaînes de production ou aux processus commerciaux et institutionnels.

- Développement d'instruments de mesure ;

- Création d'une base de données ;

- Réalisation d'enquêtes de terrain ;

- Coordination et mise en œuvre de l'atelier de conception de la MEL ;

- Élaboration d'un système de responsabilisation pour le projet ;

- Elaboration d'un système de plaintes pour que les bénéficiaires, les alliés, les partenaires puissent exprimer leurs éventuelles préoccupations concernant le projet.

- Élaboration et mise en œuvre d'une méthodologie mixte de collecte de données pertinentes pour le projet. Ces données comprennent : le contexte des marchés frontaliers et la situation socio-économique de ses participants ; KAP (Knowledge, Attitudes and Practices) pour les variables liées au projet ;

- Corroboration et incorporation dans le référentiel des résultats du diagnostic des entreprises informelles et des groupes associatifs, ainsi que des organisations apicoles qui composent le Cluster apicole dominicain (CLUSAPIDOM). Ces informations seront fournies par Oxfam ;

Le consultant doit élaborer une méthodologie de travail qui assure l'inclusion des femmes et des jeunes dans tous les espaces de réunions, de planification et de programmation.

La méthodologie devrait inclure une compilation et une capitalisation de toutes les études et diagnostics réalisés à la frontière sur les principaux besoins et défis.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Activités | Durée | Période |
| **Line de base** | | |
| Activité 1: Préparer un plan de travail qui devrait inclure la méthodologie et les instruments à utiliser pour la collecte d'informations relatives à chacun des indicateurs du cadre logique. Ces outils devraient fournir des informations ventilées par sexe et par âge . | 2 semaines | 1 e - 1 5 de Octo bre |
| Activité 2: Effectuer une étude de b ase . | 4 semaines | 15 - 5 en Novembre |
| Activité 3 : Elaborer un système de suivi, l' évaluation et l' apprentissage et la création d'un mécanisme de rétroaction, acheminement des plaintes qui et systèmes de responsabilités de l'équipe du projet . | 4 semaines | 15 de Octobre - 5 Novembre |
| Activité 4: Valider le système de suivi, d’évaluation et d’apprentissage avec les principaux acteurs . | 2 semaines | 5 au 19 novembre |
| Activité 5: Organisez un atelier pour présenter les résultats finaux et le mécanisme de retour d’information et les plaintes aux principaux acteurs. | 2 semaines | 19 au 26 novembre |

**7. Produits attendus**

Le rapport final sera remis en espagnol et en français (3 exemplaires en version papier et 1 exemplaire en version numérique). Il doit avoir un maximum de 50 pages sans annexes possibles. Il comprend également une présentation des conclusions les plus pertinentes du rapport à l'équipe de gestion et aux bénéficiaires.

Le rapport devrait être structuré de façon logique et cohérente dans les deux langues. D'autres produits sont également attendus dans le cadre de l'évaluation, le tableau suivant en donne une description.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Produit | Date de livraison |
| 1 | Outils de collecte de données à valider par Oxfam | 15 /10/2019 |
| 2 | Rapport préliminaire contenant une première version de la ligne de base | 05/11/2019 |
| 3 | Ebauche du rapport final contenant la version finale de la ligne de base de référence et une proposition de système de suivi, d'obligation redditionnelle et de mécanismes d`acheminement des doléances. | 12/5/2019 |
| 4 | Présentation et remise du rapport final | 20 /12/2019 |

Le rapport final et l'infographie doivent être remis en espagnol et en français (sur papier et sous forme numérique).

**8. Durée du travail**

Les travaux seront effectués dans un délai maximum de quatorze (14) semaines à compter de la signature du contrat. La date de début est initialement prévue pour le 1er octobre 2019 et se terminera le 20 décembre 2019

**9. Profil du consultant ou de l'équipe de consultants**

Pour l'exécution de cette consultation, nous recherchons un consultant ou une équipe de consultants ayant le profil suivant :

- Expérience en conception, supervision et gestion de projets ;

- Expérience dans l'élaboration de lignes de base et de systèmes de suivi ;

- Expérience dans des projets de développement, avec de multiples composantes : sociales, genre, renforcement institutionnel, participation citoyenne et plaidoyer dans les politiques publiques ;

- Expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets.

- Expérience professionnelle dans la promotion des droits des femmes et des jeunes ;

- Expérience des processus d'autonomisation économique des femmes et des jeunes ;

- Engagement manifeste en faveur des droits des femmes, de la justice entre les sexes et/ou de la lutte contre la violence à l'égard des femmes (c'est-à-dire non seulement "travailler avec", mais s'engager) ;

- Expérience dans les pays en développement, de préférence en Amérique latine, dans les secteurs mentionnés.

- Connaissance des processus de participation citoyenne, pour les processus d'audit social de la gestion publique dans les différents secteurs.

- Expérience dans l'évaluation de projets de développement dans les secteurs mentionnés.

- Maîtrise des techniques de recherche qualitative, pour l'analyse des effets et de l'impact des actions visant à rendre viable l'autonomisation politique et économique des femmes rurales aux niveaux local et municipal.

- Avoir une excellente maîtrise de la langue espagnole, la maîtrise du créole haïtien en français est souhaitable.

- Excellentes compétences en rédaction de rapports.

- Excellente capacité à diriger le processus de formation.

- Engagement ferme en faveur de la responsabilité, de la justice sociale, de la sensibilisation aux questions de genre et de l'égalité entre les sexes.

Qualités souhaitées

* Domaine créole haïtien;
* Expérience dans la rédaction de rapports en espagnol et en français;
* Capacité à planifier et à diriger des processus de formation;
* Capacité à travailler en équipe
* Bonnes relations humaines; et
* Flexibilité et disponibilité des horaires.

**10. Processus de soumission des propositions**

 Les personnes/équipes intéressées par cet appel doivent soumettre les documents suivants :

a) Curriculum vitae de chaque membre de l'équipe de consultants avec adresse et numéros de téléphone à jour, copie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) de chaque membre de l'équipe de consultants et liste d'au moins deux références.

b) une proposition méthodologique et économique détaillée en dollars US (incluant les taxes).

c) exemples de travaux similaires

Les propositions seront reçues sous forme numérique par courrier électronique, avec la référence : " Ligne de Base PB2`` l'adresse gabriele.regio@oxfam.org La date limite pour la réception des offres est le 20 09 2019.

Tous les consultants nationaux et internationaux résidant en Haïti et République Dominicaine peuvent y participer

**11. Critères de sélection**

 Les propositions seront examinées par un comité de sélection composé de l'équipe de coordination du projet et du personnel spécialisé. L'évaluation des propositions sera effectuée de la manière suivante :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Description | En pourcentage |
| 1 | Proposition méthodologique de qualité | 30% |
| 2 | Formation du consultant ou de l'équipe de consultants | 30% |
| 3 | Proposition économique | 30% |
| 4 | Attestation de taxes payable au jour du paiement | 10% |

***12 . Méthode d'embauche et de paiement***

Le paiement du service sera effectué comme suit:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Paiement |  | En pourcentage |
| 1er paiement | A la signature du contrat | 50% |
| 2ème paiement | Dès la remise du rapport final (une fois jugé satisfaisant par l'équipe de projet) | 50% |

***13 . Montant indicatif total du conseil (taxes comprises):***

* US $ 10, 000.00 dollars.
* Les dépenses logistiques liées à cette prestation (hébergement, transport, régime local pour les ateliers) seront gérées et couvertes par Oxfam

***14 . Clauses spéciales***

 a.1 Validation de tous les matériaux par les équipes d'Oxfam avant de se rendre sur le site : tous les matériaux à utiliser sur le site doivent être validés par Oxfam AVANT leur utilisation. Dans le cas contraire, le contrat sera résilié.

Engagement envers la qualité scientifique : Oxfam attend un travail de qualité qui répond aux critères traditionnels ou aux directives de X, Y et Z. Le non-respect de ces normes entraînera la résiliation du contrat.

b. Fraude : Les parties conviennent que si, dans l'offre ou l'exécution du contrat, l'une des parties commet une fraude, une fraude ou une tromperie en rapport avec ce qui a été obtenu ou convenu, cette action entraînera la résiliation du contrat sous la seule responsabilité de la partie qui induit, commet ou exécute l'action frauduleuse ou frauduleuse.

c. Déclaration de consanguinité ou d'affinité : Le consultant ou l'équipe de consultants accepte de déclarer toute relation de consanguinité ou d'affinité avec toute personne d'Oxfam République Dominicaine, dans le document "Déclaration de consanguinité et d'affinité".

d Retenues d'impôt : Oxfam en RD se conforme à toutes les réglementations fiscales prévues par la loi dominicaine, par conséquent, les retenues d'impôt seront effectuées comme il convient. En ce sens, les propositions doivent refléter les montants des frais bruts, mais il est entendu que ce montant sera retenu conformément aux règlements suivants :

- Article 309 du Code Général des Impôts, au "Paragraphe", lettre b) et e) - (modifié par l'article 13 de la Loi 139-11 du 24 juin 2011). b) 10 % sur les honoraires, commissions et autres rémunérations et paiements relatifs à la prestation de services en général fournis par des personnes physiques non dépendantes, dont la prestation nécessite l'intervention directe des ressources humaines, à titre d'acompte.

- Article 305 du Code Général des Impôts - PAIEMENTS EXTÉRIEURS EN GÉNÉRAL (Approprié en application des dispositions de l'alinéa de l'article 10 de la loi n° 139-11 du 24 juin 2011). Ceux qui versent ou créditent en compte un revenu imposable de source dominicaine à des personnes non résidentes ou non domiciliées dans le pays, qui ne sont pas des intérêts payés ou crédités en compte à des institutions financières étrangères, ni des dividendes, ni des revenus visés à l'article 298 du présent titre, doivent retenir et payer à l'Administration, en paiement unique et définitif de l'impôt, vingt-neuf pour cent (29%)\* de ces revenus.

\*Conformément à l'article 14 de la loi 139-11, ce taux est valable pendant deux (2) ans à compter de la promulgation de la présente loi.

Cette loi a été amendée le 9 novembre 2012, ratifiant l'impôt de vingt-neuf pour cent (29%) pour l'année 2013. Ce taux sera progressivement réduit à vingt-huit pour cent (28%) d'ici 2014 et à vingt-sept pour cent (27%) d'ici 2015.

- Toute autre retenue prévue par la loi dominicaine pendant l'exécution du projet.

- Si le consultant est d'origine étrangère et doit payer des impôts dans son pays d'origine, il le fera de son propre chef sans la responsabilité d'Oxfam.

- Veuillez ne pas inclure le montant net dans la proposition économique, mais le montant brut.

***15 . Des questions ou des doutes***

Si vous avez d' autres questions, vous pouvez écrire à [gabriele.regio@oxfam.org](mailto:gabriele.regio@oxfam.org) et mettre en copie à [daniel.jean@oxfam.org](mailto:daniel.jean@oxfam.org) avant le 20/09 / 2019 .

--- FIN DU DOCUMENT ---